



VICTORIN LUREL

SENATEUR  
DE LA  
GUADELOUPE

**Monsieur Sébastien LECORNU**  
***Premier ministre***

Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

*Vieux-Habitants, le 18 septembre 2026*

*Membre de la  
Commission des  
Finances*

*Vice-président de la  
délégation aux outre-mer*

*Conseiller régional*

*Ancien ministre*

Monsieur le Premier ministre,

Alors que votre Gouvernement arbitre les derniers éléments de cadrage budgétaire qui seront présentés au Parlement d'ici la fin du mois, je souhaite appeler votre attention sur la profonde et légitime inquiétude qui traverse les filières agricoles ultramarines - et singulièrement guadeloupéennes - suite aux annonces de réductions de crédits qui leur ont été faites.

Après avoir rencontré cet été les Jeunes agriculteurs de Guadeloupe et les acteurs de la filière canne-sucre-rhum, je suis aujourd'hui également alerté par les organisations professionnelles des principales filières agricoles ultramarines – diversification végétale et animale, canne-sucre-rhum et banane – sur les mesures budgétaires de la loi de finances initiale qui pourraient lourdement et durablement les déstabiliser.

Concernant la diversification agricole, l'instauration de stabilisateurs budgétaires ainsi que la suppression de l'abondement national de 5 millions d'euros consacré en 2025 à la prise en charge d'une partie du coût du fret de l'alimentation animale via le Régime d'approvisionnement spécifique – RSA – font peser une incertitude importante sur les financements disponibles. Je me permets en ce sens de vous rappeler que depuis 2013 le budget dédié au RSA dans le cadre du règlement POSEI n'a pas évolué malgré l'inflation – devenue de surcroît exponentielle en raison des bouleversements géopolitiques - et l'augmentation des besoins des filières agricoles locales. En découlent une perte de compétitivité face aux importations et une aggravation, *in fine*, du coût de la vie pour les populations.

Concernant la filière banane, une réduction de 1,7 million d'euros de l'enveloppe consacrée à cette production serait envisagée alors même que les exploitations de Guadeloupe et de Martinique font face à des difficultés structurelles persistantes notamment liées à la cercosporiose noire.

Concernant enfin la filière canne-sucre-rhum, une diminution de 17 millions d'euros de l'enveloppe nationale qui passerait de 147 millions d'euros à 130 millions d'euros dans le PLF 2027 fait redouter le pire à cette production structurante pour notre économie et notre agriculture et fortement exposée à la concurrence. Rapporteur spécial des crédits du ministère de l'Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales, j'ai ainsi publié le 24 juin dernier un rapport adopté par la Commission des finances du Sénat rappelant la nécessité de négocier auprès des instances européennes un nouveau rehaussement du plafond de l'aide nationale annuelle surfacique accordée à la filière canne après 2028 et de sanctuariser voire d'indexer la prime bagasse sur l'inflation pour éviter une dépréciation des revenus des planteurs.

Anecdotes au regard de l'ensemble du budget de l'État, ces 24 millions d'euros de réductions budgétaires pourraient pourtant mettre directement en péril l'ensemble des filières outre-mer si elles devaient être confirmées.

Alors que celles-ci s'engagent, à la demande de l'État, dans l'élaboration de feuilles de route et de plans de souveraineté alimentaire, cette évolution négative des enveloppes budgétaires qui leur sont dédiées et leur manque de visibilité pluriannuelle me paraissent contradictoires avec l'accomplissement de ces plans stratégiques de développement et de renforcement de la production locale. Pour rappel, comme le note ainsi la chambre d'agriculture de Guadeloupe dans sa contribution au plan de souveraineté alimentaire en date de juin 2026 : *« l'évolution du nombre d'agriculteurs est passée de 12 000 à 7 000 en 30 ans, de la production bovine (quasiment -50 % en 14 ans), mais aussi de la production du secteur de la pêche (de 10 000 t/an il y a encore quelques années à 3 000 t/an aujourd'hui) {...} la Guadeloupe ne pourra jamais atteindre l'auto-suffisance alimentaire »* sauf à résoudre *« les difficultés d'accès aux moyens de production, au premier rang desquels le foncier (...), à rééquilibrer les aides publiques allouées au secteur agricole »*.

En outre, ce coup de vis budgétaire au niveau national apparaîtrait également contradictoire avec la position défendue courageusement par votre Gouvernement au niveau européen pour renforcer le soutien accordé aux régions ultrapériphériques dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel 2028-2034 à travers notamment la hausse du budget du POSEI qui n'a pas été revalorisé depuis 2011.

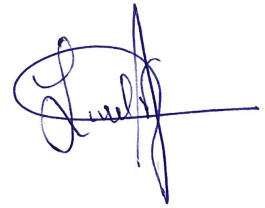
Enfin, si je salue la mobilisation de l'État pour organiser le déblocage de 1,3 milliard d'euros en faveur des agriculteurs touchés par l'intense épisode de sécheresse hexagonal, je me permets de vous signaler que les productions outre-mer, elles-mêmes touchées par des phénomènes climatiques pourtant similaires, ne peuvent pleinement bénéficier de certains instruments déployés dans l'Hexagone. Malgré le déblocage bienvenu d'un fonds exceptionnel de « réarmement agricole » de 10 millions d'euros pour les Antilles comprenant notamment des dégrèvements de taxe foncière, des allègements de cotisations MSA et une prolongation de l'aide à l'achat de carburant GNR, il semblerait par exemple que le guichet exceptionnel d'aide à l'achat d'engrais azotés doté de 145 millions d'euros au niveau national ne pourrait pas pleinement bénéficier aux exploitations ultramarines.

Bien qu'hélas devenues récurrentes, les vagues de sécheresse Outre-mer ont été cette année particulièrement exceptionnelles notamment en Guadeloupe faisant craindre une année noire pour les éleveurs, pour les productions maraîchères et fruitières, après une campagne cannière véritablement catastrophique et une impossibilité même à replanter en vue de la saison prochaine.

Dans ce contexte, il me paraît essentiel que la réponse apportée par votre Gouvernement puisse tenir compte des réalités propres aux agricultures ultramarines et assurer, dans le projet de loi de finances pour 2027, la sanctuarisation des crédits qui leur sont dédiés, au même titre que ceux consacrés à l'agriculture hexagonale.

Je me tiens à votre disposition, notamment en tant que rapporteur spécial budgétaire, pour contribuer à tout échange permettant d'aboutir à des solutions concrètes avant les arbitrages définitifs du projet de loi de finances pour 2027.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.



**Victorin LUREL**  
*Sénateur de la Guadeloupe*  
*Ancien ministre*

***Copie à :***

***Mme Naïma Moutchou, Ministre des Outre-mer***

***Mme Madame Annie Genevard, Ministre de l'Agriculture***